Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2015)
Heft: 3

Artikel: Au service de la sécurité nucléaire
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-643039

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

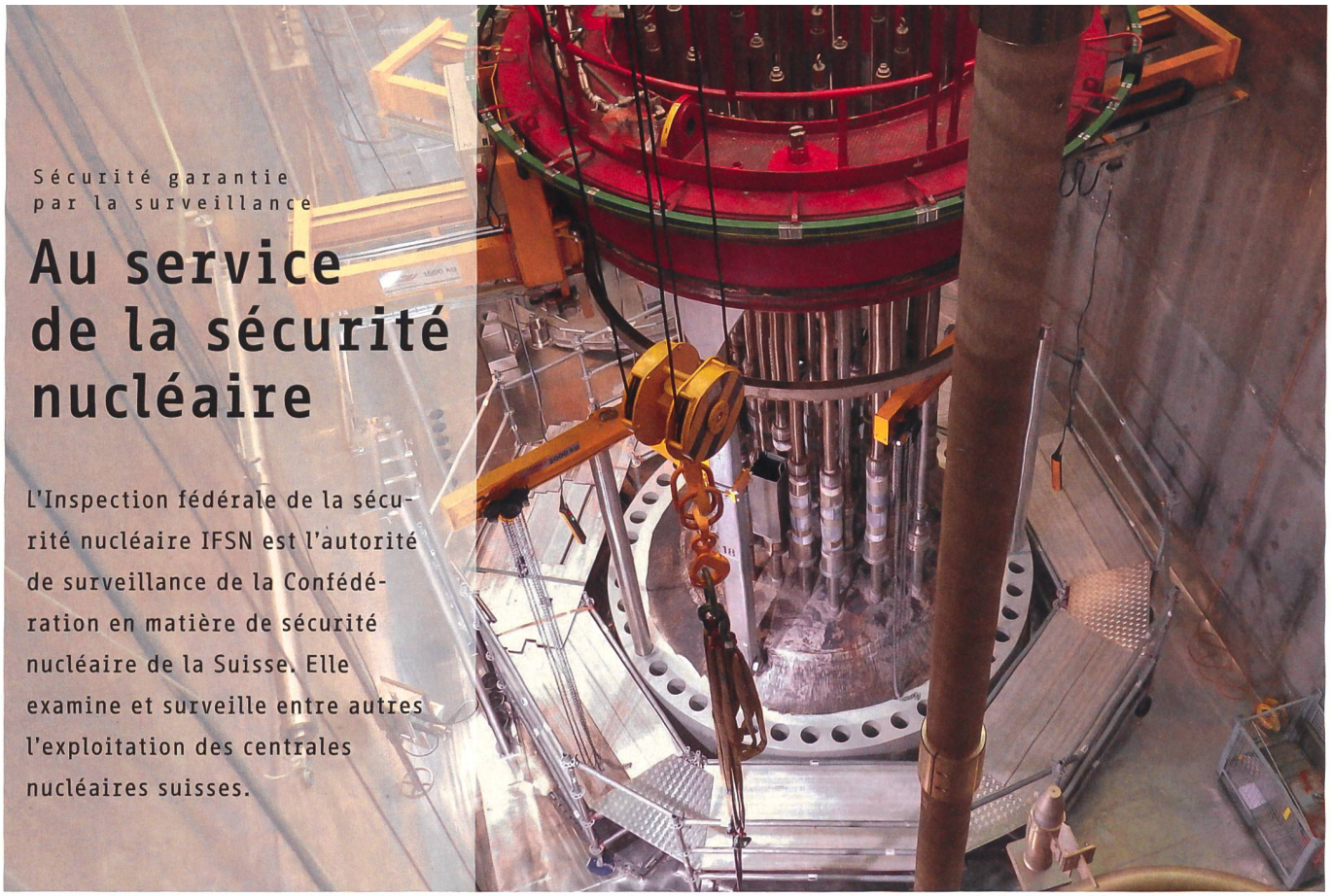

Sécurité garantie par la surveillance

Au service de la sécurité nucléaire

L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN est l'autorité de surveillance de la Confédération en matière de sécurité nucléaire de la Suisse. Elle examine et surveille entre autres l'exploitation des centrales nucléaires suisses.

Chaque année, les centrales nucléaires suisses (CN) sont découplées du réseau pendant un certain laps de temps, afin de remplacer les barres de combustible et de procéder à différents travaux de maintenance et de réparation. Une révision annuelle dure normalement environ un mois. Pourtant, cette année, la CN de Beznau ne produira pas de courant pendant quatre mois environ, car le couvercle de la cuve sous pression du réacteur doit aussi être remplacé à titre préventif. Comparativement au remplacement du chauffage d'une maison individuelle, les révisions d'une centrale nucléaire sont très exigeantes et délicates, en particulier quand il s'agit de composants contaminés. C'est pourquoi l'IFSN (voir encadré) accompagne, évalue et surveille le projet depuis la planification jusqu'au remplacement in situ.

Plus de 350 inspections par an

L'IFSN contrôle également l'exploitation des centrales nucléaires en cours d'année, par ex. lors d'inspections hebdomadaires. Les professionnels examinent les cinq centrales nucléaires, mais aussi le Centre de stockage intermédiaire pour déchets radioactifs et les réacteurs de recherche de l'Institut Paul Scherrer (PSI), les unités de recherche de l'Université de Bâle et de l'EPF de Lausanne. Certaines inspections ont lieu sans préavis. D'après David Suchet, porte-parole de l'IFSN, il y aura probablement cette année plus de 350 inspections concernant notamment les aspects sécuritaires, mais également l'organisation de l'exploitation et les processus au sein de la centrale.

Expertise des centrales nucléaires

Une autre tâche principale de l'IFSN est de rédiger des expertises et des avis sur les aspects sécuritaires. Les évaluations se fondent sur des lois, des directives et des bases scientifiques. Si l'IFSN détecte un élément suspect, elle somme l'exploitant de l'installation de prendre les mesures adéquates dans un délai imparti et de les mettre en œuvre sous sa surveillance. Si les exigences ne sont pas remplies de manière satisfaisante, l'IFSN a la possibilité d'engager des mesures appropriées jusqu'à l'arrêt provisoire de la centrale, ce qui ne s'est encore jamais produit. A l'avenir, la sécurité des centrales nucléaires restera la première priorité de l'autorité de surveillance selon David Suchet: «Les professionnels de l'IFSN veillent quotidiennement à ce que les exigences en matière de protection de l'être humain et de l'environnement soient respectées.» *(thc)*

IFSN: autorité de surveillance

L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a été créée en 2009 en tant qu'organisation succédant à la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN). Elle a repris en tant qu'autorité de surveillance les travaux et les charges pour la sécurité nucléaire et la sûreté des centrales nucléaires suisses. L'IFSN est un organisme indépendant de droit public qui a son siège à Brugg (AG) et emploie environ 140 collaborateurs. Dans son rapport annuel de surveillance, l'IFSN traite de la vie de l'entreprise, de la technique d'installation, de la radioprotection et de la gouvernance des centrales nucléaires (voir www.ifsn.ch).

Au niveau international également, l'institution s'engage pour le renforcement de la sécurité dans le domaine nucléaire. Suite à la catastrophe de Fukushima, l'IFSN a ainsi remis à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) un projet de modification de la «Convention on Nuclear Safety». La communauté internationale a suivi l'idée suisse et l'a consignée dans une déclaration. C'est ainsi qu'à l'avenir, la sécurité des installations nucléaires existantes devra être systématiquement et périodiquement réévaluée.